

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

LE Naturaliste Canadien

VOL. XXI (VOL. I DE LA DEUXIEME SERIE)

No 11

Chicoutimi, Novembre 1894

Rédacteur-Propriétaire : l'Abbé V.-A. HUARD

COURS D'ENTOMOLOGIE POPULAIRE

(Continué de la page 156)

Nous avons vu que les Orthoptères, les Hémiptères et une partie des Névroptères ne passent pas par une métamorphose complète. La larve, qui, au sortir de l'œuf, a une certaine ressemblance avec l'insecte adulte, croît et en acquiert progressivement la complète organisation. Déjà se dessinent les ailes sous cette enveloppe temporaire qui la recouvre, et, bientôt, un beau matin, la peau, élargie outre mesure par la pression intérieure, s'ouvre brusquement et donne passage à l'insecte parfait.

Enfin, celui-ci n'a plus de changements à subir. Il est arrivé à la dernière période de son existence, période généralement très courte et qui ne dure pour lui que le temps de travailler à la reproduction de l'espèce. Car, dans la plupart des espèces, le mâle meurt peu de temps après l'accouplement, et la femelle ne survit guère à la ponte de ses œufs, auxquels même souvent son corps sert d'abri contre les intempéries de la saison.

L'unique fin de l'insecte à l'état parfait semble être la reproduction de l'espèce : le rôle qu'il a à jouer dans l'ordre de la création, c'est généralement à l'état de larve qu'il le joue ; c'est à l'état de larve qu'il fourmille dans le détritus, c'est à l'état de larve qu'il exerce ses ravages dans la végétation, c'est à l'état de larve qu'il est ou le plus nuisible ou le plus utile. Il y a, bien entendu, un grand nombre d'exceptions à cette règle : c'est l'abeille adulte qui construit le gâteau délicieux ; c'est la fourmi adulte qui élève ses admirables constructions, etc. Mais ce qui rend évidente cette fin de l'insecte à l'état parfait, c'est que souvent il est dépourvu de bouche et incapable, par conséquent, de prendre aucune nourriture.

CHAPITRE CINQUIEME

NOTIONS SUCCINCTES SUR L'ANATOMIE DES INSECTES

Ces notions sont, de toute utilité, puisque, pour la distinction des familles, des genres et des espèces, l'on se base toujours sur quelques différences anatomiques.

A l'âge adulte, l'insecte est revêtu de téguments incrustés d'une matière dure et cornée, connue sous le nom de *chitine*. C'est le squelette extérieur auquel, en dedans comme au dehors, sont suspendus tous les organes.

La tête est faite d'une seule pièce, boîte percée de six

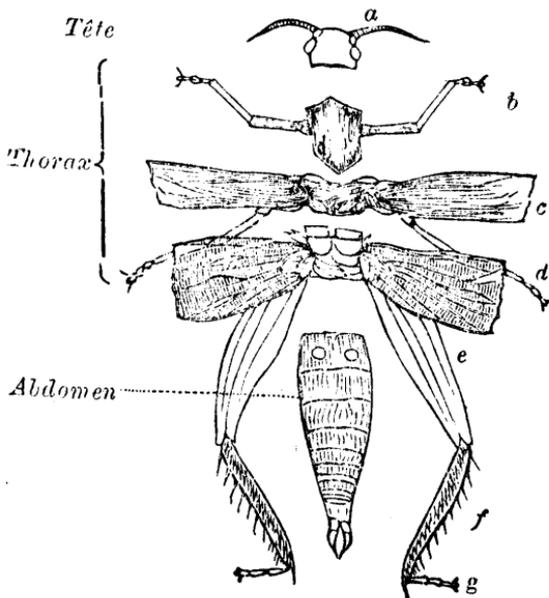


Fig. 17.

ouvertures. Elle est munie d'antennes (Fig. 17, *a*)—filets articulés et mobiles situés près des yeux—dont la forme varie beaucoup. Très sensibles, ces antennes servent au sens du toucher et, quelquefois, à l'odorat.

Les yeux, généralement au nombre de deux, sont in-

capables de mouvements et formés par la réunion d'un grand nombre de petites facettes appelées cornéules. L'œil de la

Fig. 17.—Les parties du corps d'un criquet séparées : la TÊTE, portant les antennes *a* ; le THORAX et ses trois parties, qui sont le *prothorax b*, portant les pattes antérieures, le *mésothorax c*, portant les pattes intermédiaires et les élytres, le *métathorax d*, portant les pattes postérieures et les ailes ; *e*, la CUISSE ; *f*, la JAMBE ; *g*, le TARSE (les mêmes divisions se trouvent aussi dans les autres paires de pattes).

mouche, dit-on, n'en contient pas moins de 4,000 ; celui de la libellule, 12,500, et celui du papillon, 17,300.

Mais de tous les organes de la tête, c'est la bouche qui présente le plus grand intérêt. Conformée de différentes manières selon le mode de nourriture de l'insecte, elle lui permet soit de broyer, soit de sucer ses aliments. De là cette division de la classe en *insectes broyeurs* comprenant les Coléoptères, les Orthoptères et les Névroptères, et en *insectes suceurs* comprenant les autres ordres.

Nous n'étudierons pas, dans tous leurs détails, les parties qui composent la bouche des broyeurs ou des suceurs ; qu'il nous suffise de mentionner les *mandibules*, pièces très dures, sortes de tenailles, placées en avant des deux mâchoires et quelquefois immédiatement en dessus. Elles sont destinées à saisir les proies ou à triturer les aliments. Les *mâchoires*, qui viennent soit au-dessous, soit en arrière des mandibules, se meuvent horizontalement et servent à compléter la trituration commencée par l'action des mandibules. Aux mâchoires et à la lèvre sont adaptées deux paires de petits appendices, en forme d'antennes, que l'on nomme *palpes maxillaires* et *palpes labiaux* ; ceux-ci semblent être les organes du goût. Ils ont d'ailleurs pour fonction de présenter les aliments au jeu des mâchoires pendant la mastication : c'est ce qui explique qu'ils ne peuvent se mouvoir que dans le sens des mandibules, quoique articulés à la manière des antennes.

Tout cet outillage, indispensable aux broyeurs, se retrouve néanmoins, pièce à pièce, chez les suceurs, mais avec des modifications déterminées par le mode d'alimentation. Chez ceux-ci, les mâchoires se sont soudées l'une à l'autre pour former une *trompe* ou *suçoir* ; les mandibules et le labre, rendus parfaitement inutiles ne sont plus représentés que par une petite écaille.

Vient ensuite le *thorax* (Fig. 17), composé de trois anneaux, auxquels sont attachées les pattes, en dessous, et les ailes, en dessus. Ces anneaux sont ordinairement soudés les uns aux autres et, vus de dos, n'en forment qu'un seul. On

appelle *prothorax* le premier anneau, celui qui porte la première paire de pattes, *mésothorax*, celui qui porte les pattes intermédiaires, et *métathorax* celui auquel est attachée la troisième paire de pattes.

Les ailes sont généralement au nombre de quatre ; il n'y a que chez les Diptères où elles sont au nombre de deux, et que chez les Aptères où elles sont tout à fait nulles. Par exception, cependant, la seconde paire d'ailes fait défaut chez certains Coléoptères, certains Orthoptères et certains Hyménoptères. La première paire est portée par le mésothorax, et la seconde par le métathorax ; chez les Diptères, l'unique paire d'ailes est attachée au mésothorax.

Les ailes fournissent un grand nombre de caractères très saillants pour la classification. Et même, chez les Hyménoptères et les Diptères, pour la distinction d'un certain nombre d'espèces, on se base uniquement sur les nervures de l'aile.

(A suivre) GERMAIN BEAULIEU.

FORMATION DU SAGUENAY

(Continué de la page 140)

Concernant la largeur de la rivière Saguenay, il est à propos de faire ici une remarque qui a son importance.

Par notre calcul nous ne pouvons donner au Saguenay une largeur plus grande que celle requise par le volume d'eau qui sortait de son bassin : car pour se creuser ainsi, dans le granit, un lit d'une telle profondeur, le courant a dû se presser compact dans un étroit chenal, tel que la décharge actuelle du lac Saint-Jean le démontre. La largeur du Saguenay n'indique pas cependant que tel a été le principe suivi. Disons que cette largeur soit en moyenne de 5,000 pieds, c'est bien cinq fois trop pour égoutter toutes les eaux de la vallée du Saguenay, compris le lac Saint-Jean présent et passé. Car c'est toujours le même volume d'eau qui en sort aujour-

d'hui, et qui en sortait autrefois par le Saguenay. Que le bassin soit submergé ou qu'il ne le soit pas, le même réservoir existe toujours ; seulement, il est *défoncé*, voilà tout. Aujourd'hui l'eau s'écoule par le fond, tandis qu'autrefois elle s'échappait par les hauts bords du bassin.

Voyez le Saint-Laurent, depuis Québec en le remontant. Il n'est pas beaucoup plus large que le Saguenay ; cependant son volume d'eau est au moins dix fois plus considérable, et le terrain qu'il traverse est bien plus facile à creuser.

L'Ottawa, le Saint-Maurice sont deux rivières, la première surtout, aussi puissantes que le Saguenay ; cependant il n'y a pas de comparaison possible à faire entre elles et lui.

Si le Saguenay est un Fiord de la Norvège, un Inlet de la Colombie, pourquoi l'Ottawa supérieur, la décharge du lac Témiscamingue, de formation silurienne lui aussi, n'en est-il pas un ? Le Saint-Maurice, qui entrelace ses branches avec celles du Saguenay et s'alimente à la même source, presque aussi puissant que lui, pourquoi n'a-t-il pas une profondeur au moins proportionnelle à la sienne ? Cependant, le volume d'eau de l'Ottawa et du Saint-Maurice est beaucoup plus considérable que celui des rivières qui ont formé, dit-on, les Fjords et les Inlets : ne sont-ce pas plutôt ces derniers qui attirèrent dans leurs profondes "échancrures" les eaux des hauteurs ? et non celles-ci qui les formèrent en s'y précipitant ? De fait ces baies étroites et profondes, ces gorges insondables existaient bien avant la formation des rivières, c'est-à-dire, bien avant qu'il y eût besoin d'irrigation.

Le Saint-Laurent, au moins, devrait être navigable jusqu'au lac Supérieur, s'il n'en avait tenu qu'au volume énorme de ses eaux et au travail de l'érosion pour le creuser aussi profondément que le Saguenay, puisque leur existence, à tous les deux, date de centaines de milliers de siècles, pour la partie supérieure surtout.

La chute Niagara et les rapides du Saint-Laurent n'auraient jamais existé, si ces deux fleuves avaient eu la même origine. Peut-on dire que le Saguenay se creusait un lit de

100 à 200 brasses au-dessous de celui du Saint-Laurent, par le seul travail des égoûts de son bassin hydrographique, tandis que ce fleuve d'une capacité, d'une vigueur dix fois plus grande, restait, pour ainsi dire, *les bras croisés*, et n'a pas même la force de tenir partout son chenal à la même profondeur sans le secours des dragueurs du Gouvernement Fédéral ?

Les obstacles n'étaient rien pourtant, pour ce fleuve géant, un des plus grands, des plus puissants du monde. Cependant rien, rien ne s'est fait, pas même le nettoyage de ce fond d'argile qui nuit tant à sa navigation. Il remplit même, par son inertie, l'embouchure de la rivière Saguenay. . . .

Vous pourriez objecter, peut-être, à ce que nous venons de dire au sujet de l'origine du Saint-Laurent et du Saguenay, que ce dernier est de beaucoup plus ancien que le premier, puisqu'on prétend qu'il date de milliers d'années avant l'existence du Saint-Laurent.

Je ne crois pas à cette différence d'ancienneté, malgré l'affirmation que l'on en fait.

Si la mer entrant dans le bassin saguenayen, naturellement elle devait aussi entrer dans le bassin du Saint-Laurent, puisque ces deux vallées sont à peu près au même niveau général. L'écoulement des eaux était donc nul d'une vallée à l'autre : ainsi, à cette époque, pas d'érosion, pas de décharge, pas de Saguenay.

Par le mouvement ascensionnel vous renvoyez au large toutes les eaux qui recouvrent le pays ; par conséquent toutes les terres se découvrent en même temps, soit dans la vallée du Saguenay, soit dans celle du Saint-Laurent. Les eaux qui s'écoulaient alors vers la mer qui vient de se retirer, commencent également partout leur travail érosif, dans l'une comme dans l'autre vallée.

En mettant de côté l'"échancrure" importante que nous avons découverte dans le contour ouest des hauteurs du grand bassin saguenayen, dont nous avons déjà parlé, nous disions que l'érosion avait commencé son œuvre du côté est, c'est-à-dire à 2,000 pieds au-dessus du niveau actuel du Saint-Lau-

rent, en se creusant une large et profonde tranchée vers Tadoussac. L'ancien lac Saint-Jean se trouvait donc élevé ainsi à 1400 pieds au-dessus du niveau du lac Supérieur, puisque le niveau de celui-ci est à 600 pieds au-dessus de la mer.

En s'écoulant du lac sagnenayen, les eaux devaient donc miner, éroder 1400 pieds d'épaisseur de granit pour arriver au niveau de celles du lac Supérieur. Mais vous ne direz pas que l'érosion était assez active et assez puissante, sur le parcours des soixante milles à creuser, pour permettre au susdit lac de se maintenir, tout le temps, presque au niveau de l'océan qui baissait de plus en plus ? car, toujours au même niveau, le travail aurait été nul.

Supposons un quart de degré d'inclinaison vers Tadoussac : nous arriverons, à cet en droit, à l'effacement du lac Supérieur. Cette pente, presque imperceptible, sera-t-elle suffisante pour donner au courant la force de polir un petit peu le lit du canal qu'il prétend se creuser ? Il faut le croire.

(A suivre)

P.-H. DUMAIS.

BOTANIQUE MEDICALE

LE THÉ

(Continué de la page 143)

PRÉPARATION DU THÉ

Après avoir cueilli les feuilles, ce qui dure dans l'Inde de la fin de mars ou du commencement d'avril à la fin d'octobre, on expose les feuilles au soleil jusqu'à ce qu'elles soient flétries; puis on les chauffe sur des plaques métalliques où elles commencent à se crispier, et où on les retourne sans cesse avec la main ; ensuite on les roule avec les mains sur des tables ; on les

chauffé de nouveau, puis on les roule encore, en faisant alterner ces deux opérations jusqu'à ce que les feuilles soient complètement roulées sur elles-mêmes, en ayant bien soin de ne pas les briser. On soumet ensuite les feuilles à la fermentation pendant quelques heures, de quatre à six heures, suivant la température ; pour cela on les dispose en tas et on les recouvre avec des tapis ou des nattes. Il faut surveiller attentivement la fermentation ; car, si elle n'est pas assez prolongée, on obtient un thé trop astringent, et, si elle est trop prolongée, le thé peut perdre son parfum et même acquérir une odeur de souris.

THÉRAPEUTIQUE

Le thé est un stimulant du système nerveux, un tonique cardiaque, un diurétique, un stimulant de l'activité cérébrale. Son principe actif, la *théine*, est employé en médecine comme stimulant et comme contre-poison des narcotiques. L'abus du thé conduit à un état qui a reçu le nom de *théisme*, qui se signale par une excitation générale du système nerveux, manque de sommeil et enfin une prostration générale de l'organisme.

En médecine, le thé se donne à la dose de 75 à 150 grains en infusion dans de l'eau bouillante, ou sous forme de *théine* à la dose de 1 à 15 grains.

Il est évident que le thé donné à des doses excessives peut produire des effets désastreux chez les sujets nerveux ; mais il en est de cette boisson comme du café et du tabac, l'exagération seule est nuisible. Au contraire, la personne qui en prendra d'une façon modérée y trouvera un excellent stimulant de son système général.

FALSIFICATION

La falsification a pour but tantôt la coloration artificielle ou la substitution de feuilles étrangères. Le thé vert est généralement le plus falsifié. Les commerçants colorent des feuilles quelconques en vert avec des sels de cuivre, et en noir avec les bois de campêche.

Pour reconnaître si un thé a été falsifié avec des sels de cuivre, il suffit de verser dans une infusion de ce thé un peu d'ammoniaque étendue d'eau : le liquide se colore en bleu s'il y a réellement falsification. Si le thé est norci au campêche, le liquide prendra une coloration rouge sous l'influence de quelques gouttes d'acide sulfurique.

CONSOMMATION PAR ANNÉE

On ne se doute pas du chiffre qu'atteint la consommation du thé ; voici une moyenne par contrée et qui est bien en dessous de la vérité.

Russie	12,582,724,875	Kilogr.
Angleterre.....	35,971,427	"
Etats-Unis.....	40,587,832	"
Allemagne....	4,887,689	"
Canada.....	2,341,464	"
Hollande.....	1,450,630	"
France.....	1,280,230	"
Brésil.....	430,502	"
Belgique.....	129,360	"
Scandinavie.....	118,983	"
Prusse.....	30,440	"
Italie.....	22,508	"
Autriche.....	18,430	"

L'Espagne et le Portugal n'en consomment que comme produits pharmaceutiques.

DOCTEUR JÉHIN-PRUME,

Paris.

UN CÉTACÉ A IDENTIFIER

Un matin du mois d'octobre 1892, un Cétacé fut trouvé échoué sur le rivage, vis-à-vis ma propriété située à environ quatre milles en aval de la Pointe-au-Père, c'est-à-dire en face du village de Sainte-Luce. Son souffle puissant, régulier, qui se faisait entendre à plusieurs arpents à la ronde—car il était vivant, très vivant, ainsi qu'on le verra dans l'instant—avait attiré tous les villa-

geois. La nouvelle s'en étant répandue rapidement, une bonne partie de la population de la paroisse accourut pour voir l'étrange visiteur.

C'est un fait reconnu que les populations des campagnes ont des connaissances plus étendues en histoire naturelle que celles des villes, surtout en botanique pour les campagnards généralement, en ichtyologie, conchyliologie, etc., pour les riverains des grands fleuves. Ce fait n'a point besoin de démonstration.

Pendant personne ne put identifier *la grosse bête*.

"Des baleines, des jubartes, des gibbars, des marsouins, des cachalots, des narvals, je connais bien ça," disait un vieux loup de mer qui avait parcouru le Saint-Laurent en tous sens ; "mais pour cet individu-là, bernique ! connais pas."

Enfin, à quel genre et à quelle espèce appartenait ce représentant de la famille ou ordre des cétacés ? Était-ce un baleinoptère dont les naturalistes ne reconnaissent qu'une seule espèce, le *gibbar* des Basques ? Appartenait-il au genre dauphin ? Car je ne crois pas qu'on puisse le ranger ailleurs que dans l'un ou l'autre de ces deux genres. Voilà ce dont je n'ai jamais pu m'assurer d'une manière exacte, et le directeur du NATURALISTE serait bien aimable s'il voulait m'édifier là-dessus.

Voici la description aussi exacte que possible de l'individu en question : tête petite, ronde, terminée par un museau aplati ressemblant à un bec d'oie ; yeux très petits et intelligents ; bouche édentée ; les éventails réunis en un seul orifice sur le sommet de la tête ; une nageoire dorsale, deux pectorales petites, de forme plutôt trapézoïde que triangulaire ; sa caudale, légèrement échancrée, mesurait six pieds d'envergure ; vingt-deux pieds de longueur sur quatorze de circonférence ; peau nue d'un brun foncé sur les parties dorsales et latérales, d'un blanc sale sous le ventre, qui était lisse. Ses formes étaient beaucoup plus agréables à la vue que celles des autres Cétacés qui fréquentent d'ordinaire les eaux du Saint-Laurent. Le sens du toucher était d'une extrême sensibilité ; la plus légère pression du doigt sur n'importe quelle partie du corps le faisait frémir par tout son être. Le fait suivant fera juger de sa force de vitalité : quoiqu'il eût passé toute la basse-marée complètement à sec,

qu'on lui eût enfoncé avec force une pierre dans l'orifice de ses évents et une pièce de bois dans la bouche, après avoir reçu plusieurs balles dans ses parties vitales, quand le flot l'atteignit on le vit faire de violents efforts pour gagner la haute mer, et s'il n'eût été retenu solidement au rivage au moyen d'un fort câble et où une dizaine d'hommes le tiraient à mesure que le flot montait, il eût réussi à s'échapper. Il mourut asphyxié, après une agonie qui dura près d'une heure.

J.-W. MILLER.

Nous publions avec le plus grand plaisir la communication de notre correspondant, mais nous regrettons de ne pouvoir lui donner une réponse qui le satisfasse complètement. Il est presque toujours difficile d'identifier une espèce à l'aide des descriptions données par les auteurs; dans le cas présent, où il faut nous contenter des caractères indiqués dans l'écrit de M. Miller, la chose devient encore moins praticable. En outre, le fait que le Cétacé en question était absolument inconnu de ce "vieux loup de mer" qui connaissait bien les animaux qui fréquentent le Saint-Laurent, donne à penser qu'il s'agissait d'un animal des mers étrangères égaré dans nos eaux. Dès lors, on ne peut plus chercher à reconnaître le visiteur seulement d'après les écrits des auteurs, c'est-à-dire de l'abbé Provancher et de M. Saint-Cyr, qui ont traité de nos animaux marins; et le champ d'investigation s'élargit au point qu'il faudrait parcourir les descriptions des grands animaux de toutes les mers. Et nous devons constater avec regret que notre bibliothèque n'est pas assez riche pour nous permettre un pareil luxe d'examen.

Nous allons pourtant présenter à notre correspondant quelque observations, qui, ajoutées au souvenir qu'il a conservé du Cétacé dont il a pu examiner la conformation, l'aideront à s'assurer à peu près du rang qu'il doit occuper parmi les *Mammifères*.

Les Cétacés sont en effet des mammifères, quelques différences de conformation qu'ils aient avec les autres ordres de cette classe : leur charpente intérieure osseuse, leur respiration pulmonaire et surtout—évidemment!—leur état de *mammifère*, ne laissent aucun doute à cet égard. — Ces animaux respirent par des *évents* : on désigne par ce nom les ouvertures extérieures de leurs narines, qui sont placées, non pas à l'extrémité du museau, mais sur le dessus de la tête.

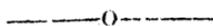
Les naturalistes partagent les Cétacés de l'époque actuelle en deux groupes : le premier (Baleinoïdes) comprend les Cétacés à tête énorme en proportion du reste du corps, et pourvus de *deux évents* (BALEINES et BALEINOPTÈRES). Les Cétacés à tête ordinaire, n'ayant qu'un *évent*, forment le second groupe (Delphinoïdes).

Voilà que nous pouvons dès maintenant répondre à notre correspondant, qui demande si le Cétacé de Sainte-Luce était un baleinoptère ou un dauphin : ce n'était sûrement pas un Baleinoptère (*gibbar, rorqual*), puisqu'il n'avait qu'un seul événement. Mais il n'y a aucun risque à le placer dans le groupe des DELPHINOÏDES.

Les Delphinoïdes se subdivisent en six familles, qui sont les *Ziphiidées*, les *Bélugidées*, les *Orcales*, les *Delphinidées*, les *Platanistidées* et les *Physétéridées*.

La famille des DELPHINIDÉES étant la seule qui offre cette particularité d'un museau aplati en forme de bec, il n'y a pas à douter que le Cétacé dont nous nous occupons en fasse partie. Soixante à soixante-dix espèces ont été décrites dans cette famille. L'étude que nous possédons sur les Cétacés, (de M. W.-N. Lockington), qui fait partie du grand ouvrage : *The Standard Natural History by the leading american authorities*, bien qu'assez étendue, se tient trop dans les généralités, excepté concernant les principales espèces, pour que nous puissions déterminer à quel genre appartient le spécimen de Sainte-Luce. D'ailleurs l'absence de *dents*, mentionnée par M.

Miller, n'est pas sans nous dérouter joliment : les Delphinidées en ont au contraire de nombreuses dans les deux mâchoires. Nous ne voyons indiquée comme “édentée” que la femelle du *Ziphius novæ-zelandiæ*, et encore ses dents existent, mais elles sont recouvertes par la chair des gencives ; ajoutons que cette espèce appartient à la famille des Ziphiidées. — A-t-on constaté, hors de tout doute, ce manque de dents, dans le spécimen que nous décrit M. Miller ?



“DULCES MORIENS REMINISCITUR ARGOS”

Ceux qui n'entendent pas le latin devront aller consulter le voisin s'ils veulent savoir ce que signifie cette belle citation de Virgile. Car nous n'allons pas nous amuser à faire ici de la traduction latine. Quant aux autres, qui ont fréquenté les anciens en temps et lieu, ils savent déjà — l'admirable chose que de s'être assis autrefois sur les bancs du collège ! — que nous n'avons pas à les entretenir d'un sujet bien réjouissant ; ils s'attendent que nous allons leur communiquer quelque chose de particulièrement triste. Il va en être ainsi, hélas !

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de l'*Anolis* dont nous sommes devenu le propriétaire. En juin dernier, nous avons constaté qu'il était doué de remarquables aptitudes dormitives. Les chaleurs de l'été, rappelant un peu la température de son pays d'origine, lui ont rendu l'agilité propre à son espèce.

Comme nous devions faire plusieurs voyages assez longs durant les vacances, et que nous craignions qu'il ne manquât des soins convenables en notre absence, nous acceptâmes avec empressement l'offre de s'en charger que nous fit une famille de nos amis ; et, durant trois mois, le gracieux reptile reçut là une hospitalité généreuse. Mais tandis que nous n'avions pas cru pouvoir réussir à le faire manger et boire autrement qu'en lui présentant, chaque jour, le sucre et l'eau au moyen d'ustensiles appropriés, ses nouveaux hôtes le laissèrent se tirer d'affaire comme il pouvait, en mettant à sa portée de l'eau et du sucre en poudre : et il sut fort bien profiter de la table ou-

verte qui était constamment à sa disposition. Habituellement il se tenait dans un lierre qui, partant de la fenêtre qu'il habitait, tapissait de ses courants presque tout le plafond de la chambre. Mais on le perdait souvent de vue dans cette verdure, et l'on était des semaines sans le voir. Enfin, comme toutes choses ici-bas, cette villégiature prit fin, et l'animal nous revint, dans les derniers jours de septembre.

Une fenêtre, encombrée de plantes diverses, de livres, etc., lui fut assignée pour domicile ; les aliments accoutumés y furent étalés, et nous laissâmes l'*Anolis* y continuer le cours de son existence monotone. Dans les premiers jours, nous le revîmes une couple de fois ; et ce fut tout : il resta ensuite invisible. Nous n'en fûmes pas alarmé : il lui était si facile de se dissimuler sous une feuille ou autrement. Toutefois, la longueur inusitée de l'éclipse nous parut étrange à la fin. Le seul moyen de savoir à quoi s'en tenir étant une descente sur les lieux, il fut décidé de faire une battue générale dans la forêt en miniaturant qu'il y avait là. L'enquête ne fut pas longue : en dérangeant un *Oxalis*, nous aperçûmes le cadavre de notre pauvre petit reptile. C'est le 25 octobre que nous fîmes cette lugubre découverte. Depuis quelques jours déjà, sans doute, il avait trépassé, bien loin des lieux qui le virent naître, loin de sa Floride ensoleillée. *Dulces moriens*, etc.

Quelle est la cause de cette mort ? Faut-il l'attribuer à la température, dont l'animal n'aurait pu supporter la fraîcheur croissante ? Nous pensons plutôt qu'il faut voir dans le fait suivant l'explication de l'accident. Nous avions récemment fait percer une muraille, dans notre appartement, et, comme bien l'on pense, une couche épaisse de très fine poussière de mortier s'était répandue sur tous les objets. Le reptile—adversaire endurci du "Système Kneipp"—n'avait aucun moyen de se débarrasser de cette poudre qui le recouvrait aussi, et qui, en empêchant l'exhalation cutanée, a dû lui causer des troubles fonctionnels auxquels sa frêle constitution n'a pu résister.....*Si non è vero*.....

Quoiqu'il en soit, ce trépas nous permettait d'enrichir nos collections d'une pièce intéressante. Nous nous disposions donc, plusieurs jours après, à enterrer notre *Anolis* dans un bocal rempli d'alcool, lorsque nous re-

marquâmes que le cadavre avait encore de la souplesse ; sur sa peau d'un brun sale, apparaissait encore quelque trace de la coloration verte qu'il avait habituellement. Vu nos principes bien établis sur les inhumations précipitées, nous résolûmes de surseoir à l'opération, et d'attendre les événements. Or, aujourd'hui, près d'un mois après sa mort, le reptile conserve toujours la même apparence ; la rigidité cadavérique est peu prononcée.

S'il n'y avait là que mort apparente ou léthargie, état dans lequel les Reptiles passent ordinairement la mauvaise saison, et si un jour la reviviscence se produit, nous ne manquerons pas d'en informer l'univers par la voie du NATURALISTE.

Il ne nous avait pas été possible de reconnaître à quelle espèce appartenait ce faux caméléon. Nous avons enfin trouvé son nom spécifique dans un journal de modes (justqu'où les naturalistes ne poussent-ils pas leurs recherches !) publié, croyons-nous, aux Etats-Unis. Au milieu de gravures représentant des " Misses' jacket basque," des " Ladies' circular cape wrap," et autres chefs-d'œuvre du costume féminin, on y lisait un article intitulé *Her Ladyship's Lizard*, dont nous allons citer la première phrase, au risque de déplaire un peu à quelques-unes de nos lectrices, qui ont peut-être sacrifié " à la mode du caméléon " en guise de parure, l'hiver dernier :

" The infliction under which large numbers of the young women of this town are at present suffering is scientifically known as the *Anolis principalis*, and the experience of a few months has shown that in this climate it is terribly infectious."

Combien de ces dames s'en sont douté seulement, que c'était un *Anolis principalis* ?

—o—

LES BULBES A FLEURS

Nous nous proposons de consacrer quelques pages de cette livraison à une étude sur les bulbes à floraison d'hiver. Le défaut d'espace nous empêche de le faire, et nous n'avons que quelques lignes à notre disposition pour traiter ce sujet. Nous allons donc piquer au plus court.

Si vous voulez vous procurer le plus de jouissances

moyennant une légère dépense d'argent, cultivez en chambre, cet hiver, quelques bulbes choisis, Jacinthes, Tulipes, Narcisses, Alliums, etc.

La Jacinthe et le *Chinese sacred lily* réussissent bien placés sur des flacons remplis d'eau; on peut aussi les cultiver, comme les autres genres, dans des vases remplis de terre.

UN GRAND PRINCIPE: dès qu'on a disposé ces bulbes sur l'eau ou dans la terre, il faut les reléguer dans une cave fraîche et obscure. C'est tout le secret pour réussir. Pendant cette retraite forcée, ils pousseront leurs racines, ce qui prendra cinq ou six semaines. Ensuite, on leur rend la lumière et la chaleur—une chaleur modérée—; les feuilles se mettent à sortir, et bientôt les fleurs.

Nous disons à nos lecteurs: il est déjà tard. Envoyez sans délai 50cts. \$1.00 ou plus à M. J. Verret, fleuriste, à Charlesbourg, P. Q., et vous recevrez un choix de bulbes que vous cultiverez avec le plus grand plaisir.

:O: PETITES NOTES

—Nos bons souhaits au *Trifluvien*, qui vient d'entrer dans sa septième année.

—Nous avons vu sur plusieurs journaux du Canada et des Etats-Unis l'un de nos articles, dont on aurait bien dû indiquer la provenance. C'est le premier emprunteur, sans doute, qui est le seul coupable de l'omission.

—Une revue mensuelle illustrée, dont l'abonnement coûte 10 cts par an. Publiée à Orcutt, Californie, E.-U.

—Publications reçues: *Catalogue de la collection de coléoptères de Lethierry et de livres d'histoire naturelle*, qui se sont vendus à Paris en décembre. Maison E. Deyrolle, 46 rue du Bac, Paris.

—*Proceedings of the Boston Society of Natural History*, Vol. XXV, parts 3 & 4; Vol. XXVI, parts 1, 2, 3, 1892-93-94.

—Circulars relatives à la formation d'une colonie catholique, que l'on est en train de fonder dans le comté de Kern, en Californie. S'adresser au Père J.-J. Fortier, 198 Ontario st., Chicago, Ill.

Nos remerciements pour l'envoi de ces publications.
—La maison Deyrolle annonce des épingles entomologiques en nickel. Nous en reparlerons.

O A NOS CORRESPONDANTS

M. l'abbé J.-R.-L.H., Québec.—L'hémiptère que vous nous avez transmis est le *Ceresa butalis*, Fabr., Cérèse tureau. Le nom n'est pas d'un atticisme con-
sonné; mais aussi, quelle forme étrange d'insecte!

M. l'abbé E.-L., à Lévis, P. Q.—Nous achevons d'identifier vos insectes, et vous les enverrons ces jours-ci.

M. G. B., Montréal.—Vous nous demandez une étude sur Zola, parce qu'il est de "l'école naturaliste." Gémissons, mon ami, de ce qu'on ait détourné si tristement, de son sens propre, notre beau qualificatif de *naturaliste*.